

## Message du Président

Chers membres de l'Assemblée,  
Chers invités, chers sœurs et frères,  
Chers amis,

### 1. Un an après le jubilé des 500 ans de la Réforme, que reste-t-il ?

Souvenez-vous : il y a un an, nous étions encore dans l'incroyable effervescence suscitée par les 500 ans de la Réforme. Plus que l'événement fondateur du mouvement réformateur, c'est le personnage de Martin Luther qui avait été largement au centre du jubilé. Rien d'étonnant à cela : dans une société marquée par les images et les tweets de moins de 140 caractères, le personnage haut en couleur de Wittenberg et son geste spectaculaire du 31 octobre 1517 étaient plus « vendeurs » que son message de libération proclamé dans un contexte qui peut paraître bien éloigné du nôtre. Entre le Playmobil Luther, les chaussettes Luther, les cuvées Luther et le « Lutherwasser », nous n'aurons échappé à aucun produit dérivé ! Les Églises n'ont bien sûr pas manqué de ramener le jubilé vers les véritables enjeux de la Réforme. Ainsi en a-t-on décliné toutes les implications, de la politique à l'économie, en passant par l'art, la culture, les rapports avec les juifs, la place des femmes dans l'Église et la société et la mondialisation. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette incroyable mobilisation, dont, avouons-le, nous n'avions pas prévu l'ampleur. Mais un an après, que reste-t-il des innombrables colloques, célébrations, rassemblements, créations artistiques et culturelles ? Au-delà de la reconnaissance pour la qualité des événements vécus, le capital d'intérêt et de sympathie suscité par le protestantisme sont un encouragement à ne pas hésiter à nous dire, et même à nous montrer, ce qui n'est pas notre charisme premier ! Mais après comme avant, nous savons à quel point il est difficile de faire entendre le message de la grâce libératrice de Dieu et d'en vivre, dans une société où tout s'achète et se vend, et où le culte de la performance coupe toujours plus notre société en deux, entre ceux qui sont dans la course et ceux qui ne suivent pas ou plus. La petite musique de la grâce, si fragile dans le vacarme du monde, et pourtant si forte lorsqu'elle touche les cœurs et les vies, doit donc continuer à rester au centre de nos partitions. A la fois profondément intérieure et intime, cette musique doit aussi être jouée sur la place publique, et elle a des implications dans notre manière de vivre et d'agir dans la société.

### 2. Les deux règnes et leurs liens : les chrétiens dans la société

Luther a combattu une Église qui s'était arrogé d'exorbitants pouvoirs politiques et économiques (songeons qu'à son époque les biens ecclésiastiques constituaient plus du tiers de tous les biens). Peut-être a-t-il alors trop misé sur le pouvoir temporel des princes. Toujours est-il que son insistance sur la doctrine des deux règnes a eu un salutaire effet de clarification. Selon cette doctrine, il importe de distinguer et de séparer d'une part le règne temporel du monde régi par la loi, et d'autre part, le règne spirituel de l'Évangile régi par la grâce. Ces deux règnes dépendent l'un et l'autre de Dieu ; ils s'inscrivent néanmoins dans des perspectives et des finalités différentes.

Le premier, le règne du monde et de la loi, dépend de la création. On y entre par sa naissance, on lui appartient du simple fait qu'on est un être humain. Des lois naturelles ou sociales le gouvernent. Dieu donne aux autorités politiques le mandat de maintenir, en exerçant une contrainte, un ordre sans lequel la vie serait impossible.

Le second règne, celui de l'Évangile et de la grâce, n'est accessible que par la foi. Il est gouverné par l'amour de Dieu et du prochain. Il a pour visée la transformation intérieure de l'être humain, libéré pour servir Dieu et son prochain. Il n'utilise pas la contrainte, mais est fondé sur le libre choix suscité par la prédication et les sacrements.

Le chrétien appartient simultanément aux deux règnes, ce qui génère des tensions entre la loi et la grâce, entre la justice et la miséricorde. Le célèbre texte de Romains 13 (« Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu ») s'inspire fortement de la parole de Jésus (« il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Luc 20,25)), notamment pour ce qui est du paiement de l'impôt. Mais cette

soumission n'est pas inconditionnelle : le v.4 de ce même chapitre précise que « le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien ». Dès lors que le magistrat n'agit plus pour le bien, l'objection de conscience devient possible et même nécessaire. Les premiers chrétiens, qui ont refusé le culte rendu à César, l'ont très vite compris comme tous ceux qui se sont durant la longue histoire de l'Église opposés à un pouvoir arbitraire ou totalitaire, souvent au prix de leur vie.

Si la doctrine luthérienne des deux règnes nous aide à clarifier notre compréhension de la mission du chrétien dans le monde, elle court le risque de faire de la foi une affaire purement intérieure et privée et de se désintéresser de la vie publique. Beaucoup de protestants allemands sont tombés dans ce piège à l'époque nazie. Mais à l'inverse, elle nous garde de la tentation de toute théocratie ou rêve de vouloir instaurer à tout prix le règne de Dieu dans ce monde. Ni guerre sainte, ni soumission aveugle aux autorités, elles-mêmes soumises à Dieu, tel pourrait être le résumé de l'enseignement des deux règnes. Notre vie reste en tension entre sa dimension spirituelle intérieure, vouée à l'amour et au service, et sa dimension publique extérieure, dont la boussole doit être la justice et le bien commun.

Je suis persuadé, et je ne suis pas le seul, que nous allons vers des temps où ces questions vont se poser avec une acuité croissante. Le bien commun, qui s'est traduit en Europe par l'élaboration progressive des Droits de l'Homme et du Citoyen, n'est plus dans la priorité de bien des Européens et des femmes ou hommes politiques qu'ils portent au pouvoir. La démocratie court un peu partout dans le monde un risque mortel. La sortie du multilatéralisme voulue par certains risque de faire de la planète l'arène des affrontements bilatéraux en laissant se développer une sorte de darwinisme politique, où les forts, encore plus que par le passé, élimineront les faibles. Les conflits armés risquent dans ces conditions de se multiplier. Le discours du chef de l'État lors des cérémonies du 11 novembre exprimait cette crainte de voir se reproduire une histoire dont on oublie malheureusement toujours de tirer les leçons. Les prochaines élections européennes de 2019 seront pour l'Europe un test révélateur de ce nouveau contexte. Le risque de voir tomber le Parlement Européen aux mains des populistes et des forces réactionnaires n'est pas négligeable et avec lui la perspective de la dislocation d'une Europe déjà mal en point. Voici donc venu ou revenu le temps du discernement où, en tant que chrétiens, nous serons de plus en plus souvent amenés à nous exposer, à sortir de la neutralité ou de la réserve au nom de la justice et du bien commun. Cela comporte des risques, en particulier celui de confondre nos causes humaines avec la volonté et la justice de Dieu, alors que nos engagements ne peuvent être qu'un témoignage rendu à cette justice. Mais ce risque est le prix à payer pour la crédibilité du message de liberté, de responsabilité et de solidarité dont nous sommes porteurs en tant que protestants.

La question du GCO, pour n'avoir pas la même gravité immédiate que celle de la montée du populisme, n'en relève pas moins de cette même question du bien commun. Au-delà de ce coûteux équipement de 25 km d'autoroute, dont beaucoup d'experts s'accordent à dire qu'il ne résoudra rien, se posent deux immenses questions : celle des réponses apportées au dérèglement climatique, source potentielle de nouveaux conflits (pour ne citer que la question de la maîtrise de l'eau) et celle du traitement politique de ces questions. Outre le manque de vision et de courage politique à long terme, le dossier du GCO se caractérise par l'exercice d'une violence d'État, où la politique du fait accompli l'emporte sur le respect de la justice et la consultation citoyenne. Rien d'étonnant donc à ce que les citoyens déchirent leurs cartes d'électeurs et se tournent vers les partis extrêmes. Cette analyse a été défendue avec beaucoup de lucidité et de crainte par le Ministre Daniel Hoeffel lors d'une récente réunion de la CASPE, où il évoquait aussi, dans le même registre, la méthode technocratique et non concertée qui a présidé à la création de la région Grand Est. En s'engageant aux côtés des grévistes de la faim, dont la démarche force le respect, les pasteurs de l'UEPAL sont certes sortis de leur « zone de confort spirituel » et ont pris des risques, mais ils l'ont fait au nom de la nécessité du dialogue et de la concertation, qui font bien partie de notre culture d'Église. Dans cet esprit se prépare une rencontre avec M. Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole, soucieux de nous exposer les mesures qu'il défend pour développer les transports en commun. Depuis le début, la démarche de celles et ceux qui se sont engagés dans ce combat vise cette nécessaire conversion de nos modes de vie, à laquelle l'Église peut contribuer par sa réflexion et sa prière.

### **3. Le thème de notre Assemblée « Couples, familles, parentalités »**

Avec ces questions éthiques qui nous touchent toutes et tous au plus intime, nous sommes sans doute encore dans la dialectique des deux règnes : comment discerner ce qui relève de l'ordre de la création, des lois naturelles, de la législation sur le mariage et la famille, de ce qui relève de l'ordre de la grâce, de l'accueil inconditionnel, de l'amour et du pardon ? Dans notre débat, nous n'échapperons pas à cette tension qui nous traverse personnellement et collectivement. Nous avons bien senti, dans les retours qui nous ont été faits à partir du livret « Couples, familles, parentalités », que cette tension était présente et donnait lieu à deux types de positions que je résume de manière sans doute réductrice pour en souligner les enjeux :

- la position de celles et ceux qui invoquent avant tout la loi naturelle comme voulue de Dieu, qui s'exprimerait à travers des invariants repris dans la Bible : un couple constitué par un homme et une femme, une famille constituée par les parents et leurs enfants biologiques. L'attitude de l'Église devrait alors être celle du rappel de ces invariants structurants pour la société et l'individu ;
- la position de celles et ceux qui privilégient une attitude pastorale prenant acte de la diversité des évolutions sociétales et qui mettent en avant l'absence d'un modèle biblique unique de couple ou de famille. Le rôle de l'Église serait alors d'accompagner les situations dans leur diversité, au nom de l'Évangile de la grâce et du pardon.

Une troisième attitude, qui traverse éventuellement les deux autres, est exprimée par celles et ceux qui assument cette tension en reconnaissant avec réalisme qu'il sera de toute façon difficile d'y échapper, car elle est le reflet sur le plan éthique des tensions que nous connaissons dans la lecture et l'interprétation de la Bible, et qui quelquefois met à rude épreuve la communion chrétienne, que ce soit en interne dans nos Églises de la Réforme ou sur le plan œcuménique avec d'autres Églises. Les avancées de la pensée œcuménique, en particulier celles qui ont été permises par la Concorde de Leuenberg et la démarche du consensus diversifié, nous invitent précisément à nous concentrer sur l'essentiel qui nous unit - la foi au Christ vivant, incarnation de l'amour inconditionnel de Dieu pour tout être humain - pour rester en communion au-delà des opinions qui nous divisent.

Notre Assemblée d'aujourd'hui est une étape sur un chemin engagé depuis de longs mois par le Service de la pastorale conjugale et familiale et sa responsable Mme Rachel Wolff, à laquelle je voudrais rendre hommage dès cet instant pour la qualité et la quantité du travail fourni, avec la collaboration et l'appui de la Commission qui l'accompagne. Ce travail s'est notamment traduit par le livret que vous connaissez tous, dont la qualité nous a paru justifier une publication aux éditions Olivétan. Salué très majoritairement pour son approche ouverte et la modernité de sa présentation, le livret a aussi fait l'objet de critiques : trop dans l'air du temps, pas assez biblique, trop touffu, pas assez équilibré dans les positions contradictoires, ... Il est vrai que le champ couvert est très vaste et il était impossible de répondre à toutes les attentes sur autant de sujets sensibles. Mais il est important de rappeler que cet ouvrage se voulait avant tout un outil proposé aux paroisses et aux lieux d'Église pour alimenter et stimuler leur réflexion. Il ne constitue en rien l'expression des positions de l'UEPAL, et n'a pas non plus été conçu dans le seul but de préparer notre Assemblée d'aujourd'hui.

En effet, si nous avons voulu marquer l'importance que revêtent pour nous ces questions en y consacrant notre rencontre, celle-ci n'est qu'une étape sur un chemin qui va se poursuivre. Nous ne partons pas de rien (je pense notamment aux apports de la CEPE, la Communion des Églises Protestantes en Europe et de la Commission « Éthique et société » de la Fédération Protestante de France sur les questions liées à l'assistance médicale à la procréation et à la gestation pour autrui) et nous n'allons pas clore la réflexion aujourd'hui. Le livret a pour vocation de continuer à servir et alimenter les réflexions, les débats et la prière de nos communautés. J'ai été personnellement attentif au retour d'une paroisse qui nous dit qu'elle ne souhaite pas formaliser un avis, qu'elle n'attend rien de particulier d'une prise de position de l'UEPAL, mais qu'elle s'est engagée dans la constitution d'un groupe de parole. A chaque rencontre sont partagés deux « coups de cœur » induits par le livret, qui permettent des échanges bienveillants et respectueux sur des sujets très personnels et sensibles. Cette démarche est l'une des manières, parmi bien d'autres, de s'approprier cet outil. Il n'est justement qu'un outil, avec ses limites et son option méthodologique qui est d'aider à ouvrir et accompagner une réflexion.

Certains se sont préoccupés du faible nombre de retours des paroisses et lieux d'Église (une trentaine en tout). Nous aurions bien sûr préféré en recevoir davantage. Mais il convient de préciser plusieurs choses :

- notre démarche n'était pas synodale, au sens classique du terme, où il s'agirait de faire discuter dans les paroisses un texte devant être adopté par notre Assemblée.
- l'objectif poursuivi était avant tout pédagogique : sur des sujets sensibles, quelquefois clivants, il nous paraissait important d'inviter à entrer en matière, d'oser aborder des questions délicates dont on n'a pas l'habitude de débattre en Église. Et nous savons que les échanges sans prise de position formalisée ont été bien plus nombreux que les retours recueillis par le Service de pastorale conjugale et familiale.
- Il est vrai que les sujets abordés par le livret sont multiples, avec des approches quelquefois surprenantes, voire provocantes (pour ne citer que la formule « le divorce, invention géniale » du théologien Olivier Abel). Il y a pu y avoir de la perplexité sur la façon d'entrer en matière, malgré les supports méthodologiques proposés. Cette perplexité s'est aussi traduite par des demandes d'intervention adressées à Mme Rachel Wolff, qui a pu ainsi accompagner des groupes, et elle est prête à continuer à le faire.

Quoiqu'il en soit, nous sommes reconnaissants pour l'intérêt suscité par ces questions et ne pouvons qu'encourager nos communautés à poursuivre leur cheminement. Nous sommes reconnaissants aussi d'accueillir M. Jean-Paul Sauzède, qui introduira tout à l'heure nos réflexions, plus particulièrement sur le thème du couple. Nos échanges et nos réflexions en groupes permettront d'enrichir le projet de message qui sera soumis à votre discussion et à notre approbation cet après-midi.

Et comment mieux conclure cette introduction qu'avec une citation du Cantique de Cantiques 8,7 : « Toute l'eau des mers ne peut éteindre l'amour, et l'eau des fleuves est incapable de le noyer. Si quelqu'un donne toutes les richesses de sa maison pour acheter l'amour, on le repoussera avec mépris ». Expression de l'amour au sens le plus incarné et le plus humain, cette belle image est aussi une métaphore de l'amour passionné de Dieu pour l'humanité, cet amour gratuit qui n'est ni à acheter ni à vendre.

Christian ALBECKER